

Les sciences humaines et sociales, au fondement de l'esprit démocratique **La FMSH rappelle l'importance de préserver durablement la liberté de la recherche et le partage des savoirs**

Dans un amendement au projet de loi de finances 2027, le Rassemblement national entend supprimer la subvention pour charge de service public de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, reconnue d'utilité publique depuis 1963.

La Fondation a pris connaissance de cet amendement avec surprise étant donné les missions et les métiers qui sont les siens, au service de la diffusion des connaissances, de la mobilité internationale et du développement de la science en société, dans l'intérêt général.

Au motif d'équilibrer les grands comptes de l'État, cet amendement vise en pratique une enveloppe budgétaire équivalente à 62 minutes du montant du remboursement des seuls intérêts de la dette de la France, projetés en 2027.

Chaque minute compte.

En 62 minutes, la Fondation Maison des Sciences de l'Homme diffuse et distribue en librairie plus de 60 éditeurs scientifiques français et francophones sur tout le territoire national et dans le monde, soit plus de 29 000 références disponibles.

En 62 minutes, elle donne accès à la production scientifique audiovisuelle des établissements, organismes, laboratoires et associations d'enseignement supérieur et de recherche français sur plus de 500 chaînes, soit plus de 60 000 contenus librement consultables en ligne.

En 62 minutes, elle soutient les projets de coopération scientifique et les missions de recherche dans les régions les plus éloignées ou difficiles d'accès, en collaboration avec les réseaux de la France dans le monde, soit plus de 60 projets de recherche.

En 62 minutes, elle contribue à l'accueil en France des scientifiques étrangers qui souhaitent réaliser leur recherche en coopération avec les unités de recherche et les équipes scientifiques françaises, soit plus de 250 scientifiques.

Les dispositifs qu'elle porte au service de toute la communauté scientifique sont connus et appréciés partout en France et dans le monde. À leur échelle, ils participent au progrès des connaissances, à la vie scientifique et au rayonnement de la France.

En à peine une minute, le temps pris pour déposer cet amendement puis le retirer immédiatement, le Rassemblement national fait planer aujourd'hui la menace de tout arrêter demain.

Bloquer la diffusion des productions et publications scientifiques qui nourrissent le débat public de manière rationnelle et nuancée, sur les fondements de la laïcité, les causes des inégalités, la fragilité des libertés, éclairera-t-il vraiment ses choix budgétaires futurs ?

Interrompre la circulation des publications et des productions scientifiques sur les grottes paléolithiques, les mégalithes bretons, les oppidums gaulois, Brocéliande, Chauvet-Pont d'Arc ou Lascaux, est-il réellement la cible pour parvenir à quelques fins ?

Car, dans le libellé de cet amendement, les contraintes budgétaires invoquées cèdent rapidement le pas devant les « orientations idéologiques » qui sont imputées à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, comme au Campus Condorcet dont elle est membre-fondateur avec dix autres établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche partenaires.

L'universalisme, le pluralisme et la neutralité dont se réclame l'amendement – dans un remarquable oxymore qui dément aussitôt cette neutralité, ce pluralisme et cet universalisme – sont en réalité les valeurs que la Fondation Maison des Sciences de l'Homme fait vivre au quotidien depuis plus de 60 ans, et dont elle ne se laissera pas usurper.

Fernand Braudel, qui rédigea son premier chef d'œuvre en oflag durant sa longue captivité en Allemagne ; Clemens Heller, qui s'exila depuis Vienne aux États-Unis où il trouva d'abord refuge face au nazisme ; tous deux appuyés par Raymond Aron, plume de *La France Libre*, qui aiguillait alors la philanthropie américaine en France ; Gaston Berger, expert auprès du Conseil national de la Résistance, alors directeur général de l'enseignement supérieur ; André Malraux ministre d'État des Affaires culturelles du gouvernement du Général De Gaulle, voilà les fondateurs qui, ensemble, ont œuvré à la création de la FMSH. Leur chemin a été celui de la captivité, de l'exil, de la Résistance, de la France Libre, celui de la liberté de l'esprit guidant leur pas en vue de reconstruire, moderniser, développer, internationaliser, diffuser les sciences humaines et sociales. Telle est la seule orientation dont la Fondation se réclame encore aujourd'hui, et dont elle fait vivre la mémoire.

La Fondation est ouverte à toutes et à tous dans le pluralisme et la diversité constitutive de l'autonomie du champ scientifique ; elle s'en tient à une stricte neutralité dans la sélection des projets ou des personnes qu'elle accompagne dans le cadre de ses programmes ; dont les intitulés disent par eux-mêmes l'universalisme qu'elle défend : « Arts », « Après-guerres », « Mondialités », « Océans ».

En 2027, la Fondation ouvrira un nouveau programme sur l'état de la démocratie à l'âge des extrêmes, des violences politiques et des stratégies de désinformation, tout en œuvrant avec ses partenaires dans l'achèvement du Campus Condorcet en 2030.

Elle continuera de projeter les sciences humaines et sociales dans la longue durée.

Contact presse

Charlotte Solnitziki – csolnitzki@msh-paris.fr - 07 61 30 82 17